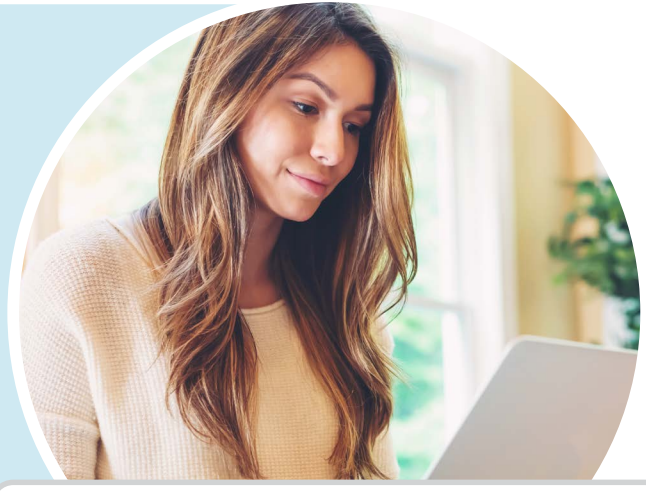


## Réflexion et adaptation

Vous vous demandez comment offrir le meilleur en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pendant cette période de changements perturbateurs causés par la COVID-19? La norme II du [Code de déontologie et normes d'exercice](#) met l'accent sur la nécessité de répondre au caractère unique des personnes et des groupes d'enfants. Cela nécessitera l'adaptation, non seulement des espaces physiques et des routines pour assurer la santé et la sécurité physiques, mais aussi de la programmation et des pratiques pour assurer la santé psychologique et émotionnelle des enfants.



**Qualifiés, compétents et prêts**  
**une série spéciale pour les EPEI**

Les EPEI s'adaptent régulièrement aux changements. Vous l'avez démontré par votre capacité à :

### ADAPTER

aux exigences du programme d'assurance de la qualité établies par la province et votre municipalité locale;

### INCORPORER

les changements apportés à la législation (p. ex., en participant au programme d'apprentissage professionnel continu [APC]);

### INTÉGRER

de nouvelles approches de pensée et d'exercice pédagogique par le lancement de [L'apprentissage des jeunes enfants à la portée de tous dès aujourd'hui](#) (2007), suivi de [Comment apprend-on?](#) (2014); et à

### RÉAJUSTER

vos pratiques tout au long de l'année pour accueillir de nouveaux enfants ou gérer les changements d'effectifs.

Dans toutes ces situations, vous avez trouvé des moyens de soutenir les enfants, les familles et vos collègues – et vous pouvez continuer à le faire.

## Les protocoles peuvent changer. Que puis-je faire pour rester informé(e)?

Pendant cette situation extraordinaire, les adaptations varieront en fonction de la taille et de l'aménagement du centre de garde, du matériel d'apprentissage et des nouveaux protocoles de santé et de sécurité en vigueur. Elles peuvent également varier selon les lignes directrices établies dans votre municipalité.

- Vérifiez régulièrement auprès de votre municipalité et de votre [service de santé publique](#).
- Consultez votre superviseur(e) ou votre employeur si vous avez un doute à propos de l'EPI, des procédures, des protocoles ou d'autres mesures de santé et de sécurité.
- Passez en revue les [directives de l'Association de santé et sécurité des services publics](#) (en anglais seulement).
- Si vous portez de l'EPI, vous pourriez vouloir [normaliser l'équipement pour les enfants](#).

## Avec tant de nouveaux changements (procédures, protocoles et EPI), comment puis-je rendre l'environnement d'apprentissage accueillant?

Passez en revue les [services de garde d'urgence ont été mis en place](#) (en anglais seulement), ce à quoi on peut s'[attendre après la COVID-19](#) (en anglais seulement), comment vous pouvez [favoriser les interactions positives](#) et comment votre approche de [pratique pédagogique](#) pourrait aider.

## Comment puis-je établir des relations solides lorsque mes niveaux de stress et d'anxiété sont élevés?

- Lisez [Le pouvoir de la communication virtuelle](#) pour trouver des façons novatrices de communiquer avec les familles.
- Commencez à vous renseigner sur les soins qui tiennent compte des traumatismes [Quatre façons de favoriser la guérison en tenant compte des traumatismes pendant la pandémie de COVID-19](#) (en anglais seulement) et de [Guérir les familles, aider les systèmes : une ligne directrice pour travailler avec les enfants, les jeunes et les familles](#) (en anglais seulement) du ministère de l'Enfance et de la Famille de la Colombie-Britannique.
- Rafraîchissez vos connaissances sur les signes de stress ou de traumatisme chez les enfants avec la ligne directrice de l'Ordre [Favoriser les interactions positives avec les enfants](#), et de [Mon enfant ou mon adolescent est-il stressé au sujet de la COVID-19?](#) (en anglais seulement) par SickKids.
- Vous pouvez diriger les familles vers le [soutien du gouvernement de l'Ontario en matière de santé mentale, de bien-être et de toxicomanie](#), vers [Children's Mental Health Ontario](#) (en anglais seulement) et informer les familles qu'elles peuvent composer le 211 pour obtenir de l'information et des recommandations.

## J'ai l'habitude de gérer le changement, mais la situation actuelle semble différente... Comment devrais-je adapter ma pratique?

Renouvelez votre engagement à soutenir les enfants et les familles avec l'aide de vos collègues.

## Prenez le temps de réfléchir

- De quels indices devrais-je être à l'affût pour déterminer comment les enfants se sentent?
- Comment puis-je savoir s'ils vivent du stress ou de la peur?
- Comment puis-je soutenir les enfants et les familles qui pourraient être stressés ou craintifs?
- Comment mes collègues et moi pouvons-nous nous soutenir mutuellement?
- Comment puis-je faire participer les familles à ces conversations?

Consulter les ressources de l'Ordre : Ligne directrice : [Le professionnalisme](#). Note de pratique : [La supervision professionnelle](#) et Note de pratique : [Surveillance professionnelle des enfants](#).

